

PROJET PEDAGOGIQUE Des années civiles 2024 - 2025



Sommaire

1. PRESENTATION DES ALSH D'OBERHAUSBERGEN.....	3
A. RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF.....	3
B. ORGANISATION FONCTIONNELLE.....	4
<i>B.1 Localisations et contacts</i>	<i>4</i>
<i>B.2 Périodes d'ouverture et inscriptions.....</i>	<i>5</i>
<i>B.3. L'équipe</i>	<i>5</i>
<i>B.4. Restauration.....</i>	<i>5</i>
<i>B.5. Communication</i>	<i>6</i>
<i>B.6. Tarifs.....</i>	<i>6</i>
C. PRINCIPES, VALEURS ET OBJECTIFS DE L'EQUIPE	6
<i>C.1. Présentation des principes fondamentaux.....</i>	<i>6</i>
<i>C.2. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues.....</i>	<i>7</i>
<i>C.3. Présentation des grands Axes pédagogiques et des objectifs généraux</i>	<i>7</i>
D. MODALITES D'EVALUATION	9
2. PRESENTATION DE L'ALSH « L'ANNEXE »	10
A. LES MOYENS	11
<i>A.1- Matériels</i>	<i>11</i>
<i>A.2 Humains</i>	<i>11</i>
B. LE PUBLIC DES CM2 ET LA PARTICULARITE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	12
C. OBJECTIFS, DEMARCHE ET PROJETS.....	14
D. EVALUATION	18
DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	19



1. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

Depuis 2006, la ville d'Oberhausbergen offre à ses habitants un service périscolaire pour les enfants de 3 à 11 ans.

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale avec la croissance démographique, celle-ci a choisi depuis septembre 2020, de diversifier en deux lieux d'accueil adaptés aux âges des enfants et des besoins de sécurité, en période scolaire sur le temps méridien.

- « **Les ExplOrateurs** » pour les enfants de 3 à 11 ans, du CP au CM1.
- « **L'annexe** » pour les enfants de 10 à 11 ans, en classe de CM1 et CM2.

Aménager ce service en deux lieux de vie, de découverte, d'apprentissage et de socialisation, a permis de dégager des espaces d'activités qui permettent à l'enfant de s'épanouir en toute sécurité. Il s'agit donc de proposer une offre de loisirs de proximité, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

A. Rappel des orientations du Projet Educatif

1. **Les ExplOrateurs : un lieu d'animation et de découverte.**

Le périscolaire est un endroit d'échange et d'expérimentation complémentaire à l'école, à la famille et à la vie sociale. C'est un lieu de création, d'action ou encore de mouvements, rythmé par des temps d'activités ludiques sur des thèmes variés tels que le sport, la science, la culture, l'art... L'équipe d'animation doit permettre à l'enfant de développer sa curiosité et de s'approprier de nouveaux apports (émotionnels, sociaux, capacités motrices) dans sa vie quotidienne. Les animations proposées tiennent compte du rythme biologique de l'enfant mais aussi de ses aspirations, envies et demandes.

2. **Les ExplOrateurs : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux.**

Le périscolaire est un lieu de valorisation des enfants dans leur vie quotidienne et dans leur processus d'évolution. C'est un lieu d'apprentissage à part entière. La direction invite les familles à participer aux actions, sous diverses formes (organisation de manifestations...). Des échanges et rencontres éducatives sont organisés entre les différents acteurs de la vie de l'enfant (comité de pilotage, réunion de rentrée...) afin de créer des liens et de développer la dimension éducative. Des actions sont montées avec les partenaires associatifs de la commune, ainsi qu'avec les autres structures d'accueil (médiathèque, maison Béthel...).

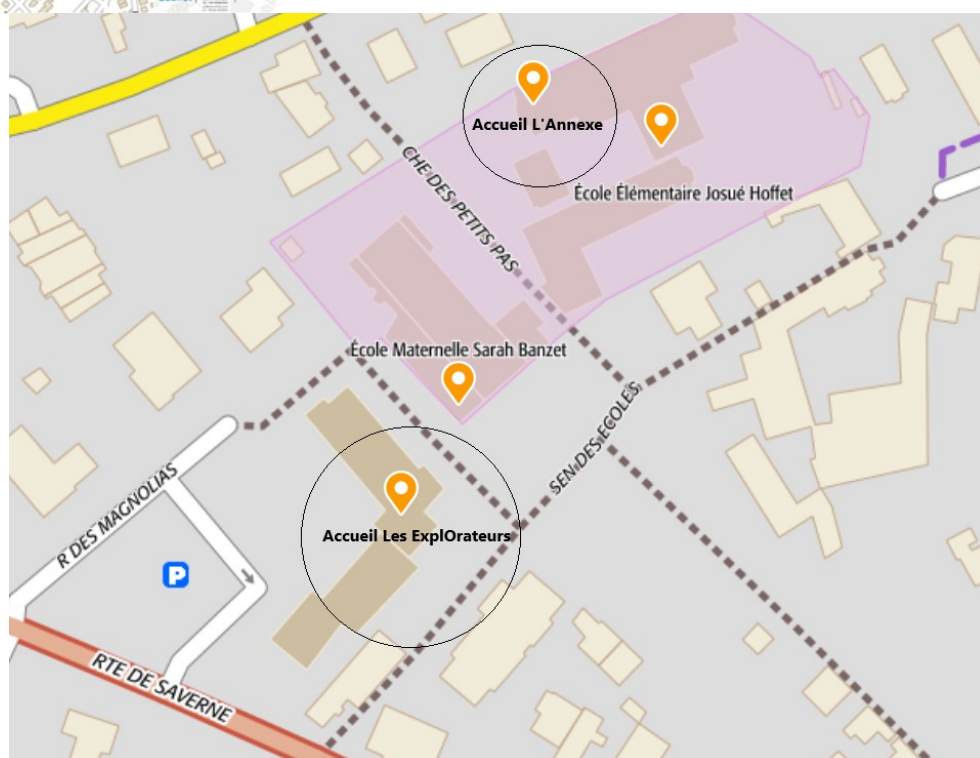
3. **Les ExplOrateurs : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté.**

Tout est mis en place afin de permettre à l'enfant de vivre la citoyenneté au quotidien. La notion de respect, d'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité doivent faire partie des temps d'accueils proposés. Des temps collectifs de participation active sont proposés, pour permettre à l'enfant de prendre sa place au sein d'un groupe et lui apporter l'assurance nécessaire à sa construction. L'équipe d'animation encourage l'enfant à s'exprimer sur ses souhaits, pour le rendre acteur de son temps libre et lui donner l'occasion d'affirmer ses goûts, ses idées et sa personnalité. L'équipe d'animation doit favoriser la prise d'initiative et responsabiliser l'enfant en le valorisant et en renforçant son autonomie, notamment par la pratique de l'entraide.

B. Organisation fonctionnelle

B.1 Localisations et contacts

Les accueils de loisirs sont situés au cœur de la Ville, dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, bâtiment B, pour les enfants en classe de CM1 en double niveaux (CM1-CM2) et les enfants en classe de CM2 (Annexe les ExplOrateurs) et à côté de l'école maternelle en venant par la route de Saverne, pour les 3-11 ans (ALSH les ExplOrateurs).



Les ExplOrateurs

9 rue des magnolias
67 205 Oberhausbergen

☎ : 03.88.56.07.96

✉ : lesexplorateurs@oberhausbergen.com

L'Annexe

6A place du général Leclerc
67 205 Oberhausbergen

☎ : 03.88.56.07.96/ 03.88.30.34.78

✉ : lesexplorateurs@oberhausbergen.com

B.2 Périodes d'ouverture et inscriptions

Périodes et horaires d'ouverture :

L'accueil périscolaire est ouvert 46 semaines dans l'année, réparties de la manière suivante :

- 36 semaines en période scolaire ;
- 10 semaines en période de vacances scolaires (petites vacances et été) ;

Deux périodes de fermeture sont prévues, l'une durant les vacances de Noël et l'autre durant les quatre semaines en été (la structure est ouverte les 3 premières semaines des vacances d'été et la semaine qui précède la rentrée scolaire de septembre).

Inscriptions :

Les inscriptions aux temps périscolaire se font de manière régulière ou occasionnelle. Elles ont lieu au courant du troisième trimestre précédant l'année scolaire concernée. Une commission d'attribution des places se réunit et définit l'affectation des places en fonction des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

Les inscriptions des vacances scolaires se font à la journée ou à la semaine, avec ou sans repas, les parents ou responsables légaux doivent effectuer une demande d'accueil via un planning qui est à transmettre à la direction durant les 4ème et 5ème semaines qui précèdent les petites vacances scolaires et durant les 5ème et 6ème semaines qui précèdent les vacances d'été.

Après les périodes de dépôt des demandes d'accueil, une commission attribue les places en fonction des capacités d'accueil de chaque journée et des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

B3. L'équipe

Les équipes se composent de directeurs, d'adjoints, d'animateurs, d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est conforme au cadre réglementaire de la D.S.D.E.N. - Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

B.4. Restauration

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les repas sont élaborés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration.

Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

Le repas est à 4 composantes, composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine.

Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande).

Les goûters du matin et du soir sont fournis par les parents.

B.5. Communication

Nous utilisons différents canaux de communication suivant les sujets abordés.

A destination des familles :

- Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les événements et échéances de la structure ;
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
- Courrier, pour la facturation, les réponses aux inscriptions et informations sur la rentrée scolaire de septembre ;
- E-mail pour échanger des informations ponctuelles et informer des événements exceptionnels.

A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs ;
- Echange d'e-mail ;
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
- Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

B.6. Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune : www.oberhausbergen.com et dans les structures.

C. Principes, valeurs et objectifs de l'équipe

C.1. Présentation des principes fondamentaux

Les principes fondamentaux sont inhérents à l'environnement de l'accueil de loisirs et au métier d'animateur. L'équipe les a déclinés de la manière suivante :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

Veiller à la sécurité physique nous amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques.

Veiller à la sécurité morale nous amène à faire distinguer à l'enfant ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Dans ce cadre nous pouvons être amené à sanctionner, tout en prenant le temps d'expliquer les raisons d'une sanction en amenant l'enfant à une réflexion constructive pour ne pas réitérer les mauvais comportements et à rechercher les moyens de réparer son erreur et s'excuser. Le principe est également de valoriser les "bonnes actions". Nous devons veiller à ce que l'enfant ne subisse aucun préjudice moral ou autre traumatisme.

Veiller à la sécurité affective, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

- La bienveillance :

Les relations au sein de la structure entre les différents acteurs doivent être faites avec bienveillance, cela contribue à la mise en place d'un cadre de vie agréable au sein de la structure.

C.2. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues

Respect et **Partage** sont les deux valeurs sur lesquelles se fondent notre démarche pédagogique :

➤ LE RESPECT :

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

➤ LE PARTAGE :

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; la partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

C.3. Présentation des grands Axes pédagogiques et des objectifs généraux

Deux unités d'accueil distinctes, dans deux bâtiments séparés exigent de la cohérence dans l'organisation. La définition des grands axes pédagogiques et des objectifs généraux permet de s'appuyer sur une base commune pour l'organisation et la continuité éducative. Les objectifs généraux sont une déclinaison des grands axes pédagogiques.

➤ Grands axes pédagogiques :

- Grand axe : Apprendre à vivre ensemble :

Rejoindre un accueil de loisirs, c'est intégrer un lieu de vie collectif. Afin de permettre à chacun de trouver sa place, il est important de respecter les choix des différents individus s'ils ne vont pas à l'encontre de la sécurité de tous. C'est aussi l'apprentissage de la coopération en réunissant plusieurs forces et / ou savoirs dans un but commun.

- **Objectif général : Favoriser l'accueil des enfants porteur de handicap :**

Pour accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap, l'équipe de direction est à l'écoute de la famille afin d'explorer toutes les possibilités (aménagement de locaux, prise en charge particulière...) pour optimiser les conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'organisation mise en place doit répondre au mieux aux besoins de l'enfant, sans mettre en difficulté, ni le groupe, ni l'équipe d'animation. Diverses formations autour du handicap peuvent être suivies par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des besoins. Les structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **Objectif général : Favoriser le sentiment de plaisir :**

Nos structures d'accueil doivent être des lieux où les enfants prennent plaisir à venir. Pour eux il n'est pas toujours évident d'évoluer en dehors du cadre familial. L'équipe d'animation doit s'en soucier pour qu'ils se sentent rassurés et puissent profiter de chaque minute à l'accueil de loisirs.

- **Objectif général : Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe :**

Chaque enfant porte son histoire familiale et chaque contexte familial est différent. Nous devons tenir compte de tout ce qui nous est confié dans le strict respect de la vie privée de chacune des familles. Certains enfants demandent un dispositif d'accueil encore plus adapté en raison d'allergies, de régime alimentaire par exemple. Afin de veiller à leur sécurité, l'équipe d'animation (personnel de service compris) doit en avoir connaissance et prendre des dispositions nécessaires.

L'enfant est une personne à part entière, il doit avoir la possibilité de dire non à la participation à une activité et, à l'inverse pouvoir profiter d'animations répondant à sa demande.

- **Objectif général : Développer la notion de Co éducation :**

Le principe de coéducation concerne l'ensemble des acteurs de la vie de l'enfant. Il met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants, animateurs...).

L'équipe d'animation se doit donc d'être à l'écoute des parents, enseignants, associations... afin de travailler en commun pour le bien-être de l'enfant par le biais d'actions communes qui peuvent par exemple prendre la forme de partenariat.

- **Grand axe : L'écologie et l'environnement :**

Au quotidien, l'équipe œuvre pour initier et accompagner les enfants vers une démarche écocitoyenne en leur proposant des projets et une organisation des espaces dans le respect de l'écologie et de leur environnement.

- **Objectif général : Favoriser les activités de revalorisation des déchets :**

Dans une démarche écologique et citoyenne, nous favorisons les activités manuelles qui permettent l'utilisation de matériel de récupération afin de sensibiliser les enfants au recyclage des déchets.

- **Objectif général : Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement :**

Au quotidien, nous sensibilisons les enfants au respect de notre planète, par des gestes simples en accord avec les principes écologiques. La mise en place dans la structure de poubelle de tri pour le papier et de bio-seau pour les déchets alimentaires sont des supports pédagogiques afin de sensibiliser les enfants à la surconsommation et au recyclage.

- **Objectif général : Sensibiliser les enfants à l'écomobilité :**

Favoriser des déplacements au quotidien qui permettent de limiter l'empreinte carbone à l'échelle des enfants. Nous favorisons les sorties à pied ou dans des structures accessibles en transport en commun. L'organisation de sorties à vélo, sont organisées pendant certaines vacances, afin de familiariser les enfants au déplacement et les inciter à venir à l'école et au périscolaire en vélo en toute sécurité.

- **Grand axe : L'autonomie :**

Les enfants sont accompagnés vers une autonomie personnelle (s'habiller seul...) qui s'adapte à leur âge.

L'organisation de l'accueil permet également aux enfants, d'une part de participer à la vie quotidienne en les responsabilisant dans les tâches de la vie en collectivité (chef de table, débarrassage, rangement des espaces...) et d'autre part d'être acteurs de leurs loisirs en fonction de leurs compétences et sur la prise de décision en groupe ou individuel (choix des activités, trouver sa place dans les projets communs...).

- **Objectif général : Favoriser la responsabilisation à partir des capacités de chacun :**

Nous prenons en compte l'âge, les capacités intellectuelles et motrices de chaque individu afin de valoriser les savoirs et compétences.

- **Objectif général : Favoriser l'autonomie psychologique :**

Accompagner le développement de compétences qui permettent de faire des choix en permettent aux enfants de devenir de plus en plus indépendants et de pouvoir prendre leurs propres décisions.

- **Objectif général : Développer l'autonomie motrice des enfants :**

Accompagnez les enfants dans les gestes du quotidien en fonction de leurs capacités motrices, en adaptant l'environnement pour faciliter l'exécution de tâches et projets.

D. Modalités d'évaluation

Elles sont basées sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Les indicateurs quantitatifs sont établis par l'équipe d'animation en tenant compte de différents chiffres :

- La fréquentation et son analyse ;
- La participation aux activités.

Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure :

- Prendre l'avis des enfants au quotidien ;
- Les temps de réunion de l'équipe d'animation ;
- Les retours des familles, formels (assemblée générale) ou informels ;
- le groupe de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs de la vie de la structure (parents, directeurs, élus, partenaires). Ils se réunissent une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et évoque le futur des différents projets de l'accueil.

La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :

- Positif, à pérenniser = animation et organisation répondant pleinement à nos objectifs ;
- Satisfaisant, à faire évoluer = animation et organisation répondant partiellement à nos objectifs ;
- Négatif, à retravailler = animation et organisation ne répondant pas à nos objectifs.

2. Présentation de l'ALSH « l'Annexe »

L'annexe accueille des enfants entre 9 et 11 ans (CM1 et CM2) uniquement sur le temps méridien de 12h00 à 13h45.¹ Sa capacité totale est de 42 enfants.

C'est un endroit privilégié pour les enfants de cette tranche d'âge qui peuvent ainsi se retrouver et évoluer dans un espace dédié et adapté à leurs besoins.

L'annexe a la particularité de se situer dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, ce qui la rend stratégique en termes de sécurité, mais aussi de disposer facilement des espaces extérieurs complémentaires (Plateau + cour).

La pause méridienne permet de faire une véritable pause dans la journée de l'enfant. C'est un moment récupérateur où les batteries font le plein.

L'organisation de l'accueil permet aux enfants de prendre un temps de repas et de profiter, avant ou après le repas, d'un temps d'animation encadré ou libre en fonction des saisons et de la thématique abordée.

Le temps REPAS :

Le temps du repas est un moment convivial et propice aux apprentissages.

Il est présenté sous forme de buffet.

Il est demandé aux enfants de se servir au maximum seuls et de se servir de tout (minimum une cuillère de service). Ils sont encouragés à goûter à tous les aliments du menu du jour, afin de découvrir des saveurs nouvelles et de reprendre des forces.

Ils participent activement à l'organisation de ce temps. Des roulements sont organisés par rapport aux rangements et au nettoyage.

Le temps ANIMATION :

La pause méridienne est un temps primordial pour l'enfant.

Celle-ci leur permet, en dehors du temps de repas, de :

- Participer aux activités (manuelles, artistiques ou sportives)
- Dialoguer avec le groupe ou les animateurs
- Jouer librement seul ou à plusieurs.

1

Le temps d'accueil périscolaire du soir, mercredis et vacances sont organisés à l'accueil de loisirs « LES EXPLORATEURS » à Oberhausbergen.

A. Les moyens

A.1- Matériels

Les locaux se situent dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué-HOFFET où sont mis à disposition :

- une grande salle partagée en 2 espaces (restauration et animation)
- un bureau de direction
- une cuisine.

La commune donne accès à toutes ses salles sportives et culturelles au service animation pour mener ses activités :

- Un centre culturel où se regroupe La médiathèque et une salle de spectacle « le PréO »
- Un centre sportif (20 minutes à pied)

Nous disposons d'un stock de matériel permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique...) et d'un baby-foot.

A.2 Humains

L'équipe est composée :

- d'une directrice diplômée BAFD (qui assure également la fonction d'animation durant les temps d'accueil)
- deux animateurs (dont une adjointe de direction qui assure l'animation)

Les animateurs intervenant à l'Annexe font partie de l'équipe des ExplOrateurs qui permet de garder un lien entre les deux accueils et une continuité pédagogique (en effet, pour les enfants qui sont inscrits à l'accueil périscolaire du soir et/ ou mercredis et vacances, ils retrouvent ces animateurs dans les locaux de l'accueil de loisirs « LES EXPLORATEURS »).

Un roulement est mis en place à chaque cycle, autrement dit, entre chaque période de vacances.

Missions remplies au sein de l'accueil ANNEXE :

Direction	- Dirige le temps périscolaire méridien - Rédige le projet pédagogique avec son équipe et en est le garant - Met en place un cadre sécurisant pour l'enfant avec l'équipe d'animation - Assure l'organisation de projets et d'animations éducatives et pédagogiques - Accompagne les animateurs dans la mise en place d'animations et de projets - Assure le fonctionnement de l'accueil - Assure le lien entre les acteurs de l'accueil (équipe, familles, mairie) - Assure le suivi de formation des stagiaires.
Adjoint	- Assure le relais de la directrice en cas d'absence - Prends connaissance et applique les directives du projet pédagogique - Assure l'accueil des enfants. - Assure l'animation des activités et des projets
Animateur	- Participe à l'élaboration du projet pédagogique - Adopte des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme) - Mets en place des activités / projets en corrélation avec les objectifs pédagogiques - Assure l'accueil des enfants. - Assure l'animation des activités et des projets

- Un débriefing quotidien avant et après le service est fait avec les animateurs.

B. Le public des CM2 et la particularité de l'accueil de loisirs

L'année de CM2 est, pour les enfants, une étape transitoire importante dans l'apprentissage à bien différents niveaux.

Ainsi, ils commencent à avoir besoin de se regrouper et de s'identifier au groupe formé. Leur avis critique sur les choses se développe en même temps que leurs émotions. L'esprit de compétition se développe et les enfants cherchent à se confronter aux autres pour tester la limite de leur corps et de l'environnement qui les entoure. Afin d'éviter qu'ils ne se cantonnent à leur groupe et valoriser leur place de grand, nous devons favoriser l'entraide entre les CM2 et les autres, tout en mettant en place des temps où ils peuvent se retrouver

Adapter un accueil spécifique aux enfants en classe de CM2 permet de renforcer la cohérence éducative

Ce qu'on peut définir pour un enfant de 10 à 11 ans :

[Vers l'inconnu et... Encore plus loin :

Chaque enfant progresse à un rythme qui lui est propre.

- ★ *Entre 10 et 11 ans, l'enfant fait la synthèse de ce qu'il a vécu. Cette période marque également la fin du primaire ; elle est importante pour le jeune de 11 ans, qui est partagé entre la hâte de quitter son école pour vivre de nouvelles expériences et la crainte d'affronter un monde nouveau pour lui : Le secondaire (collège et lycée ensuite).*
- ★ *Le jeune de ce groupe d'âge est attiré par les aventures, les voyages, les découvertes et les sensations fortes. La préadolescence ouvre d'ailleurs sur un univers caractérisé par une évolution très rapide souvent déconcertante pour les adultes de l'entourage. Il faut comprendre que le jeune de 10 à 11 ans se situe au sortir de l'enfance et aux portes de la préadolescence. Un âge charnière où il joue les équilibristes entre deux mondes, en se projetant néanmoins de plus en plus vers l'avenir, vers l'ailleurs, vers l'inconnu.*
- ★ *Vers l'âge de 10 ans, l'enfant possède une bonne notion du temps. Il aime l'école, car il y développe des relations sociales, y vit des défis et y approfondit des connaissances. Il est maintenant capable de comprendre des phénomènes plus complexes et abstraits, nécessitant des connaissances de base, un raisonnement et une logique. D'ailleurs, le préadolescent tire de ces nouveaux apprentissages un sentiment de fierté, de compétence, de culture et d'intelligence ; le tout pouvant contribuer au développement de son estime de soi.*
- ★ *Avec l'âge, le groupe de pairs exerce une influence grandissante sur le jeune. Il en adopte les valeurs, les opinions et le mode de vie, qui peuvent être en opposition avec les principes de bases de sécurité.*
- ★ *Bien que le jeune commence à opposer un peu de résistance à ses parents, il recherche cependant les normes comportementales. C'est l'âge de l'intégration des standards de société, de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas.*
- ★ *S'affirmant comme des êtres agissants dans le monde, les jeunes de 10 à 11 ans sont de plus en plus prêts à s'engager, à poser des gestes concrets et à adopter une attitude citoyenne face aux multiples enjeux sociaux et environnementaux. Par leurs gestes, ils veulent désormais être considérés comme des acteurs qui ont une opinion et qui posent un jugement critique sur eux-mêmes et les autres.]²*

Dans le but d'accompagner les enfants au mieux dans cette année particulière et de permettre donc à ce groupe de s'identifier en tant que « Grand » et de les valoriser ainsi dans ce statut, il est important de travailler à :

- Les préparer au passage vers l'adolescence et le collège au mieux.
L'aménagement de l'espace de vie, la réflexion des projets et activités et leurs sollicitations seront prises en compte différemment et en corrélation avec les besoins de cette tranche d'âge.
- Les accompagner vers une autonomie personnelle.
Le travail sur l'autonomie prend une autre ampleur en responsabilisant les enfants de plus en plus et en fonction de leurs capacités et besoins. Il ne peut se faire qu'avec tous les adultes qui les entourent dans un esprit de coéducation.

C. Objectifs, démarche et projets

Objectif général :

1- Développer l'autonomie et favoriser la responsabilisation

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Accompagner les enfants à participer à l'organisation du temps d'accueil	Les enfants sont associés dans le fonctionnement du périscolaire.	✓ Réflexion avec les enfants sur la disposition de la salle (coin lecture, salle à manger, coin jeux libres) ✓ Accompagner les enfants vers la proposition, conception et l'animation de temps d'activité ✓ Proposer des temps de forums pour permettre aux enfants de donner leurs avis et faire des propositions sur le fonctionnement
Amener les enfants à participer au bon fonctionnement du repas	- Les enfants ont des rôles spécifiques (tournant) journaliers - Les enfants ont des rôles fixes tous les jours pour le service ou pour maintenir un environnement calme	✓ Chaque jour, des enfants ont des tâches spécifiques : chef de table, passage pour l'inscription des chefs de table, balayage, gaspillogramme, compost, récupération des déchets non alimentaires, service, lecture des menus. ✓ Mise en place du service sous la forme de buffet afin que chaque enfant se serve ✓ Accompagner l'enfant à se servir seul des quantités prenant en compte les autres enfants ✓ Amener les enfants à s'autoréguler avec la possibilité pour un enfant ou groupe d'enfants de demander le silence en levant la main
Favoriser l'appropriation de l'espace jeux libres	Les enfants évoluent de manière libre tout en respectant le matériel et les autres enfants	✓ La salle est aménagée avec différents espaces (lecture, dessin, jeu de société...) ✓ Des jeux de société, du matériel pédagogique (feuille, crayons, laine, origami...) sont en accès libre. Les enfants peuvent se servir et ensuite ranger le matériel utilisé à sa place. Si besoin, les enfants sont accompagnés pour la compréhension des règles d'un jeu de société. ✓ Favoriser la découverte de jeux et activités nouvelles pour amener les enfants à se les approprier

Objectif général :

2- Sensibiliser à l'écologie et rendre acteur les enfants dans des actions en faveur de l'écologie

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Amener les enfants à réduire le gaspillage alimentaire	Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire	✓ Amener les enfants à prendre des quantités de nourriture qu'ils sont sûrs de manger ✓ Utilisation du gaspillogramme pour peser les restes alimentaires et suivre l'évolution du gaspillage par période ✓ Sensibiliser les enfants à l'ensemble des ressources nécessaires à la conception d'un repas, l'empreinte carbone des différents aliments selon leur provenance, le type d'aliment...
Accompagner le tri	Amener les enfants à prendre conscience de l'importance du tri	✓ A la fin du repas, 2 enfants passent pour récupérer les restes compostables (épluchure de fruits principalement) et les amènent au compost de l'école. Un autre enfant passe pour récupérer les déchets non alimentaires ✓ Les restes alimentaires (à l'exception des épluchures) sont rassemblés et amenés au point de collecte des déchets alimentaires ✓ Dans le cadre d'activité, le papier est collecté pour être ensuite recyclé ✓ Sensibiliser les enfants à l'importance de ce tri et la valorisation des déchets
Développer une sensibilité à la nature	Compréhension du microcosme biologique du jardin	✓ Utilisation des bacs de jardinage sur le côté de l'annexe : accompagner les enfants à faire pousser des plantes (notamment aromatique)



Objectif général :

3- Favoriser la bienveillance dans le groupe.

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
En temps de repas, mettre en place un environnement calme	Pour le bien être des enfants, amener les enfants à manger et évoluer dans un environnement calme	✓ Les animateurs lèvent la main pour demander le silence ✓ Les enfants peuvent aussi demander le silence s'ils considèrent qu'il y a trop de bruit ✓ Mise en place d'un thermomètre du bruit
L'équipe d'animation est garant de la mise en place et du maintien d'un cadre bienveillant	Le cadre est mis en place en début d'année scolaire et peut évoluer au fur et à mesure de l'année : si celui-ci évolue les enfants doivent en être informés. Le cadre peut être construit avec les enfants tout en ayant un socle de base.	✓ L'équipe d'animation est attentive aux moqueries, phénomène d'exclusion, violences verbales et physiques de la part des enfants ✓ L'équipe d'animation est attentif individuellement à son langage et comportement et collectivement sur la mise en place de règles et sanctions justes et adaptées (et éviter les punitions arbitraires)
Amener les enfants à prendre conscience de l'effet de leurs actions sur les autres	Amener les enfants à faire preuve d'empathie	✓ Mise en place de mots d'excuse, lorsqu'un enfant blesse verbalement ou physiquement un autre enfant ou lorsqu'un enfant a un comportement non adapté dans le groupe. Les enfants sont accompagnés à l'écriture des mots



Objectif général :

4- Santé : manger varié et en quantité suffisante

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Connaitre et comprendre l'importance d'un régime varié et équilibré à base d'aliments de qualité	• Amener les enfants à se questionner sur leur alimentation	✓ Expliquer les apports nutritionnels des différents aliments servis et les mettre en lien avec les activités des enfants ✓ Echanger avec les enfants sur la qualité alimentaire au regard de différents critères (provenance des aliments, utilisation de pesticides, transformation des produits...)
Découvrir de nouvelles saveurs	• Donner envie aux enfants de tester des nouvelles saveurs et ainsi élargir leur spectre alimentaire	✓ Inciter les enfants à goûter les plats proposés même si l'enfant les connaît déjà : les goûts évoluent. ✓ Mettre en valeur certains plats avec un groupe d'enfants ✓ Utiliser les plantes aromatiques des bacs de jardinage pour agrémenter et mettre en valeur certains plats



D. Evaluation

L'évaluation du rythme, des projets ou activités sont nécessaire pour la continuité du service et être sûr que chacun se retrouve dans l'organisation.

Afin de connaître l'opinion des enfants, nous leurs demanderons leurs avis de différentes manières (listes non exhaustives) selon le thème abordé :

- ✓ En agora libre
- ✓ En discussion
- ✓ En forum
- ✓ En questionnaire

Documents complémentaires

Plan du local

